



COMMUNE DE MONTFAUCON

Administration communale / Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon
Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Assemblée communale du 20 décembre 2023 - rapport du budget 2024

Le budget 2024 a été établi sur les bases des recommandations MCH2, notamment en ce qui concerne la ventilation des jetons de présence et des charges du personnel dans les rubriques concernées par ces activités. Le budget 2024 présente un excédent de charges de CHF 18'390.-, résultat rendu possible par un prélèvement de CHF 100'000.- sur la réserve de politique budgétaire de la commune. Les charges 2024 se montent à CHF 2'963'660.- pour des recettes de CHF 2'945'270.-

Rubrique 0 : Administration générale

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
263'510.-	8'950.-	257'830.-	3'000.-	334'572.-	28'350.-

Ventilation plus fine des salaires et des jetons de présence sur les comptes de charges respectifs. Réserves pour travaux administratifs de soutien à la nouvelle équipe et contentieux ancien secrétaire-caissier. Honoraires pour mandat fiduciaire et divers travaux d'expertise.

Rubrique 1 : Ordre et sécurité publique - Défense

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
53'600.-	48'750.-	36'070.-	48'220.-	48'126.-	49'454.-

Rubrique principalement constituée du SIS par la taxe des pompes en charges et en produits (env. CHF 22'000.-). Prise en charge du déficit du SIS. Cette prise en charge sera susceptible d'augmenter ces prochaines années, suite à la construction d'un nouvel hangar des pompes. Le Conseil communal souhaite revenir sur la décision de la dernière assemblée du budget 2023 pour remettre le taux des avances cadastrales à 0.2 /₀₀ afin de supporter une partie des travaux réalisés dans le PAL.

Rubrique 2 : Formation

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
906'535.-	169'500.-	898'930.-	180'400.-	852'360.-	152'407.-

Cette rubrique comptable a été remaniée, notamment par la séparation des transports scolaires des autres fonction de la rubrique formation. Compte tenu de l'augmentation des coûts, une adaptation des tarifs de location a été prévue au budget 2024. Le projet UAPE prévoit l'augmentation du taux d'emploi de la concierge de 40 à 45 % et la facturation d'une location à charge de l'antenne gérée par la structure de Saignelégier.

Rubrique 3 : Culture – Sports – Loisirs

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81'200.-	150.-	65'000.-	150.-	80'960.-	-.-

Comme chaque année, la charge principale est liée à la participation de la commune au Centre de Loisirs, pour un montant CHF 65'200.-. Les perspectives annoncées par la direction du CL ne sont pas positives pour l'avenir.

Rubrique 4 : Santé

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3'300.-	-.-	3'400.-	-.-	2'432.-	-.-

Coûts liés à la participation de la commune aux charges de l'infirmière scolaire et soins dentaires.

Rubrique 5 : Prévoyance sociale

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
489'580.-	2'230.-	445'450.-	3'700.-	441'583.-	26'608.-

Part communale à l'AVS/AC/AI et PC : CHF 183'500.-, part communale à l'Aide Sociale: CHF 251'000.- dont CHF 161'000.- d'aide directe, participation au déficit éventuel de la structure UAPE pour CHF 34'300.- (ce montant inclus également les frais d'investissement de la première année d'exploitation).

Rubrique 6 : Trafic – Transports – Telecom

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
146'830.-	31'100.-	186'300.-	33'100.-	240'343.-	55'892.-

Affinement de la ventilation des traitements du personnel de la voirie sur les services par rapport à 2022 et 2023, réfection des routes communales : CHF 25'000.-, déneigement par des tiers : CHF 20'000.-, concession BKW: revenu annuel de CHF 27'000.-

Rubrique 7 : Environnement (Eau potable - épuration – déchets - cimetière)

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521'565.-	438'600.-	489'050.-	441'700.-	497'152.-	374'204.-

Approvisionnement en eau potable : un déficit prévisible de CHF 19'225.- est porté au budget. Il sera proposé à l'assemblée en 2024 le nouveau règlement sur les eaux. Cette rubrique contient maintenant une

ventilation des salaires selon MCH2 et basée sur les expériences de terrain. Le Conseil communal propose une augmentation de la taxe compteur de CHF 20.- à CHF 50.- (+ CHF 8'200.-).

Assainissement des eaux usées : cette rubrique présente un déficit prévisible de CHF 50'330.-, malgré l'augmentation de la taxe de CHF 2.60 à CHF 3.50 le m3 (+25'000.-). Il a également été tenu compte de la nouvelle ventilation des salaires selon MCH2 et d'un ajustement des amortissements (+ CHF 37'000.-). Cette perte est également due aux frais liés à la nouvelle STEP de Montfavergier.

Déchets : bénéfice prévisible de CHF 3'330.-. Optimisation de la collecte des déchets et augmentation des taxes pour les résidences secondaires et le village de vacances Reka (+ env. 3'000.-)

Rubrique 8 : Economie publique (agriculture et forêts)

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
312'340.-	316'340.-	309'175.-	310'975.-	303'995.-	305'151.-

Agriculture : contributions d'estivages entrantes et sortantes pour CHF 312'340.- (yc encrancements)

Forêts: exploitation forestière: bénéfice prévisible de CHF 10'400.- pour CHF 126'600 de charges, sous réserve des conditions du marché du bois.

Rubrique 9 : Finances – Impôts

Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
55'300.-	1'777'050.-	140'350.-	1'622'145.-	140'659.-	1'927'660.-

Charges

Les amortissements de CHF 127'300.- figurent depuis cette année dans les rubriques comptables respectives et non plus dans la rubrique de clôture: postes non répartis

Produits

Les perspectives sont bonnes, la commune s'attend en 2024, comme en 2023, à des entrées supérieures dans le poste: variations des années antérieures

Les rentrées d'impôts des frontaliers vont doubler en 2024, ils seront toutefois réduits par le plan équilibre du canton 22-26 de CHF 16'000.-

Encaissement de la péréquation financière : CHF 195'450.- (2023: 83'695.- / 2022: 261'500.- / 2021: 121'430.-)

Prélèvement sur la réserve budgétaire CHF 100'000.- (2023: 130'000.- / solde disponible en 2025: CHF 135'000.-)

PROPOSITIONS DU CONSEIL COMMUNAL POUR LE BUDGET 2024

Le budget 2024, établi par le Conseil communal, est recommandé à l'acceptation de l'assemblée avec les propositions suivantes :

Quotité d'impôt **2,2**
 Taxe immobilière **1,5 ‰** de la valeur officielle
 Avance cadastrale* **0,2 ‰** de la valeur officielle.

Taxe des chiens (par animal) au village	Fr.	100.00
hors village	Fr.	70.00

Taxe des ordures

a) Personne physique – Par assujetti	Fr.	65.00
b)* <i>Propriétaires de résidence secondaire, par résidence</i>	Fr.	200.00
c) Chambres d'hôtes et appartement vacances	Fr.	130.00
d) Exploitations agricoles	Fr.	100.00
e) Commerces, bureaux, cabinets médicaux, camping, gîte	Fr.	130.00
f)* <i>Village de vacances</i>	Fr.	10'000.00
g) Restaurants, hôtels, débits de boissons	Fr.	130.00
h) Associations, sociétés sportives et culturelles propriétaires d'immeuble(s)	Fr.	130.00
i) Activités commerciales, industrielles et artisanales	Fr.	130.00
j) Etablissements médico-sociaux (EMS)	Fr.	3'000.00
k) Entités administratives publiques	Fr.	130.00

Service des eaux (hors TVA)

- Prix du m ³	Fr.	3.50
- <i>Location de compteur*</i>	Fr.	50.00
- Taxe de raccordement	Fr.	10.00
- Taxe de raccordement pour nouvelles constructions	Fr.	500.00
- Taxe de raccordement de chantiers	Fr.	100.00
- Taxe annuelle pour piscines de + de 15 m ³	Fr.	150.00

<u>Taxe d'épuration (hors TVA)*</u>	Fr.	3.50 le m ³
-------------------------------------	-----	------------------------

<u>Subvention de base pour la construction de logements</u>	Fr.	1'500.00
-------------------------------------------------------------	-----	----------

Prix de vente des terrains à bâtir

- Aisance	Fr.	25.00 le m ²
- Aisance pour résidences secondaires	Fr.	40.00 le m ²
- Aisance agricole	Fr.	12.50 le m ²
-		

<u>Contribution pour l'entretien des chemins (min. Fr. 20.-)</u>	Fr.	15.00/ha
------------------------------------------------------------------	-----	----------

Taxe d'encranne Montfaucon

Supplément par encranne chargée dans les loges	Fr.	60.00
Contribution à l'entretien des pâturages	Fr.	40.00
Contribution à l'entretien des pâturages	Fr.	20.00
Taxe des veaux de l'année	Fr.	12.00
Corvées en plus Montfaucon	Fr.	2.50/h.
Corvées en moins Montfaucon	Fr.	10.00/h.

Taxe d'encranne Montfauvergier

Corvées en moins Montfauvergier	Fr.	63.00
	Fr.	130.00/encr.

<u>Intérêts moratoires sur taxe d'encranement impayée</u>	5 %
-----------------------------------------------------------	-----